



falsification de document

Par **NIAM**, le **10/10/2019** à **14:06**

Bonjour,

Après 17 ans de service dans mon entreprise, j'ai ma seule secrétaire qui a formulé une demande de Rupture conventionnelle de son contrat de travail (prétextant le désir de se reconverter professionnellement dans un autre secteur d'activité), acte que nous avons conjointement abouti sans heurts ni difficultés, selon la procédure légale. Après avoir quitté l'entreprise et seulement un mois après, elle a pris recours auprès des Prudhommes et déposé un dossier constitué de 3 années de bulletins de paie, réclamant un réajustement sur ses salaires calculés sans le coefficient ETAM et entraînant une perte de valeur sur sa paie.

Il s'avère que ce coefficient n'a jamais existé sur ses bulletins de salaires ; mais avant de quitter l'entreprise, elle a méticuleusement repris toutes ses fiches de paie mois par mois, pour y inclure un coefficient ETAM (dont personnellement j'ignorai jusqu'à ce jour la signification), et ainsi falsifier 3 années de bulletins de paie dont le TOTAL NET demeure réaliste (conforme aux règlements faits) mais au regard du coefficient, incrimine l'employeur de NON APPLICATION DU COEFFICIENT sur le calcul du salaire. Les Prudhommes m'ont condamné à la régularisation immédiate du différentiel sur ces 3 années de salaire, mais à ce jour je n'ai que la preuve informatique que tous les documents ont été modifiés à une date précise à quelques jours de son départ de l'entreprise.

Je recherche un moyen de prouver sa malhonnêteté et particulièrement la possibilité de prouver cette falsification de documents effectuée sur une période précise ayant servi à faire sa demande auprès des Prudhommes.

J'ai trouvé votre site en recherchant les possibilités de datation de document, mais j'ai également compris que cette possibilité reste aléatoire pour prouver une date d'impression.

Auriez-vous un conseil, un avis, une possibilité de me permettre de fournir à mon avocat des éléments concrets pour soutenir ma défense auprès des tribunaux auprès des quels j'ai fait APPEL pour contester ce dossier monté de toutes pièces pour me soutirer de l'argent impunément ?

Comprenez ma rancœur et mon dégoût après une Rupture Conventionnelle qui m'a coûté déjà très cher.

Vous remerciant par avance de votre attention.

Cordialement

Jean